



# Présidentielle 2017 : les programmes pour l'enseignement supérieur et la recherche (partie 1)

→ Dossier coordonné par Hervé Christofol et la rédaction

Compte tenu de l'importance de nos missions pour la formation de nos concitoyens, la réduction du chômage, l'élévation du niveau de qualification et l'émancipation de notre jeunesse, le vivre-ensemble, la lutte contre les inégalités, pour la construction et la diffusion de connaissances permettant de relever les défis sociétaux, environnementaux, scientifiques et culturels, tous les responsables politiques français affichent l'ambition de développer l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Mais les orientations, les moyens et les objectifs de ce développement divergent fortement d'un candidat à l'autre. Si, en raison des multiples rebondissements de l'actualité politique, l'enseignement supérieur et la recherche ne sont pas encore un thème inscrit dans la campagne présidentielle de 2017, tous les candidats ont un chapitre de leur programme consacré au développement de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Dans ce dossier, nous avons comparé ceux de François Fillon, de Jean-Luc Mélenchon et de Marine Le Pen et interviewé un conseiller ESR de chacune de leurs équipes de campagne. Comme le parti de la candidate de l'extrême droite défend des thèses que nous combattons avec les autres syndicats de la FSU, comme sa progression est également très préoccupante, nous lui avons accordé une place particulière. Il nous a paru en effet nécessaire d'étudier ses propositions tout en lui adjoignant un décryptage qui permet de dénoncer la réalité de l'exercice du pouvoir lorsque des membres de ce parti y accèdent, comme cela a déjà été le cas au niveau local.

Les programmes de Nathalie Arthaud, de Nicolas Dupont-Aignan, de Benoît Hamon, d'Emmanuel Macron et de Philippe Poutou, qui ne sont pas encore tous connus au moment où nous bouclons ce dossier, seront étudiés dans le numéro d'avril. Quant aux propositions du SNESUP-FSU, elles sont annexées dans un supplément à ce dossier.

# « Le choix du savoir, des moyens pour chercher et étudier » - Jean-Luc Mélenchon

→ par Pascal Maillard, secrétaire national

**Le projet de Jean-Luc Mélenchon pour l'ESR est solide. La rupture proposée passe par l'abrogation des lois LRU et Fioraso et par un financement de l'enseignement supérieur et de la recherche à la hauteur des ambitions affichées.**

Le programme pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) de Jean-Luc Mélenchon a été mis en ligne le 2 mars 2016 sous la forme d'un livret thématique\* de 24 pages. Une quinzaine de livrets de « L'Avenir en commun » sont disponibles et une trentaine sont en préparation, dont l'un est intitulé « Pour une éducation publique, laïque et gratuite ». Un processus collaboratif avec une participation, entre autres, de syndicalistes a présidé à l'élaboration du livret, coordonné par deux docteurs et une maîtresse de conférences.

Le programme part d'un constat sans concession de la situation de l'ESR : le savoir est « en danger ». Politique austéritaire, logique destructrice du financement par appels à projets, développement de la précarité, de la bureaucratie et de la souffrance au travail, dégradation des conditions d'études : l'analyse est très proche de celle qui est faite par le SNESUP-FSU. Le projet est ambitieux et radical :

« Refonder l'enseignement supérieur et la recherche ». Il s'en donne les moyens avec un effort R&D porté à 3 % du PIB d'ici à 2022 dont 1,5 % pour le secteur public, soit un doublement du budget de l'ESR en



cinq ans. Le crédit d'impôts recherche (CIR) est supprimé, de même que l'Agence nationale de la recherche (ANR) et le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

Contre les logiques de privatisation et de territorialisation, le rôle de l'État est réaffirmé : il prend en charge la gratuité de l'université, recrute a

minima 5 000 personnels en trois ans, lance un plan de titularisation des précaires, supprime les primes au mérite et augmente le point d'indice de 7 %. Sont programmées de multiples mesures visant à asseoir un véritable cadre national pour l'université : suppression des Comue, moratoire sur les fusions et référendum des personnels sur les fusion réalisées, intégration des grandes écoles aux universités, cadre national des diplômes, indépendance statutaire des enseignants-chercheurs (EC), Cneser et CNU « renouvelés et démocratisés ».

Le programme de Jean-Luc Mélenchon se singularise également par la suppression de la qualification et la mise en place d'un recrutement national par le CNU : « Le recrutement passera par un concours avec une phase d'admissibilité sur dossier et des auditions nationales pour l'admission. » Exit les comités de sélection. Le service des EC sera abaissé à 160 HETD, celui des PRAG et PRCE à 300. Les EC seraient formés à l'enseignement pendant leur thèse. Quant à la formation des enseignants du primaire et du secondaire, elle se ferait par des masters d'enseignement accessibles sur concours en fin de licence. Un statut d'élève-fonctionnaire serait créé. Des pré-recrutements dès le deuxième cycle en fonction de champs disciplinaires prioritaires sont envisagés.

La diffusion du savoir est au cœur du programme des Insoumis : « L'accès ouvert et gratuit aux publications universitaires et scientifiques sera généralisé. » En outre serait mise en place une mission spécifique pour chaque université : créer une « université populaire » avec des cours libres assurés par des EC dans le cadre de leur service. Ces universités populaires devraient favoriser une réflexion citoyenne sur l'usage des savoirs. ●

\* [avenirencommun.fr/livret-de-lenseignement-de-recherche](http://avenirencommun.fr/livret-de-lenseignement-de-recherche).

▼  
Une analyse de la situation de l'ESR très proche de celle qui est faite par le SNESUP-FSU.  
▲



Politique austéritaire, logique destructrice du financement par appels à projets... le savoir « en danger ».

# Vers toujours plus d'autonomie et de mise en concurrence - François Fillon

→ par Hervé Christofol, secrétaire général

**Sélection et augmentation des frais d'inscription à l'université, baisse des emplois de fonctionnaires, développement de la recherche par appels à projets, mise en concurrence des établissements : le programme du candidat Les Républicains est ouvertement néolibéral.**

Le programme du candidat François Fillon, disponible sur son site\*, est connu depuis la campagne des primaires de la droite et du centre à laquelle il a participé à l'automne 2016 et qu'il a remportée. Même si, à la suite de l'affaire Penelope, ce candidat semble moins soutenu par son camp politique, il faut rappeler qu'il connaît bien l'enseignement supérieur et la recherche et qu'à ce titre, même en cas de changement de candidat, son hypothétique successeur ne devrait pas infléchir radicalement les orientations politiques dans ce domaine. Il a été, en effet, par deux fois ministre de l'Éducation nationale et en tant que Premier ministre sous la présidence de Nicolas Sarkozy, il a fait voter, aux côtés de Valérie Pécresse, la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) dès les mois

d'août 2007. Cette loi a été une réforme emblématique qui a été revendiquée comme une réussite par ce gouvernement. Pour François Fillon, la loi LRU n'est qu'une étape qui devra être poursuivie vers davantage d'autonomie et de mise en concurrence des établissements. L'objectif est d'achever le travail de déstructuration de l'ESR déjà à l'œuvre visant à organiser celui-ci en deux divisions : une division internationale, pour former des universités de recherche, et une autre nationale, destinée à être une agence de moyens au service du tissu économique local. Pour le candidat de la droite, les fonctionnaires ne sont pas enclins à prendre des risques en matière de projet, ils doivent donc être contraints par un financement à l'acte et progressivement remplacés par des contractuels moins indépendants et davantage soumis à la pression hiérarchique. Il propose d'aller au-delà de la modulation des services des enseignants-chercheurs, en modulant les salaires en fonction des missions et de l'atteinte des objectifs. Avec François Fillon, la France suivrait non seulement les traces de



▼  
Pour François Fillon, la loi LRU n'est qu'une étape qui devra être poursuivie vers davantage d'autonomie.  
▲

Margaret Thatcher sur le plan économique mais elle suivrait également la ligne de l'administration de Stephen Harper qui, au Canada, durant ses mandats, a transformé les organismes de recherche en agences de moyens au service des entreprises privées, quand ils n'ont pas tout simplement été supprimés. Les objectifs de

l'enseignement supérieur peuvent-ils se réduire à fournir des jeunes employables à



Second tour de la présidentielle de 2007.

© Rama/Wikimedia Commons

court terme et des innovations prêtes à l'emploi pour les entreprises privées ? Le SNE-SUP-FSU combattra cette vision « adéquationniste » et mercantile de l'ESR reposant sur la destruction des statuts et des conditions de travail des personnels. ●

\* [www.fillon2017.fr/projet/enseignement-superieur-recherche](http://www.fillon2017.fr/projet/enseignement-superieur-recherche).

## FN et ESR : entre autoritarisme et démagogie - Marine Le Pen

→ par Michel Maric, membre du Bureau national

**Sélection et bourses au mérite, place et moyens des grandes écoles,... les « 144 grandes mesures » du programme de Marine Le Pen se déclinent, pour l'ESR, en des termes darwinistes, traditionnels à l'extrême droite.**

En matière d'éducation, le Front national prétend qu'il est possible de faire mieux en termes de performances avec moins de moyens. Les questions relatives à un rétablissement de l'autorité, à un retour à l'apprentissage dès 14 ans et à celle de l'instauration d'une sélection à l'université

figurent parmi les mesures clés. Peu informé des travaux relatifs aux inégalités scolaires et universitaires, le programme du FN, à travers des orientations contradictoires, vise à atteindre une cible politiquement hétérogène. Il est focalisé sur la compétition ▶▶



► économique et scientifique inscrite dans le cadre de la concurrence néolibérale et des classements internationaux. Il souhaite développer les bourses au mérite et renforcer le système dual grandes écoles et université qui reproduit les inégalités sociales et accorde les dotations les plus importantes aux formations accueillant des étudiants sélectionnés sur leurs livrets scolaires. Alors que le système des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des grandes écoles, surdoté en ressources publiques, ne forme plus que très peu de diplômés au service de l'État, le FN entend « développer conjointement » les systèmes d'enseignement supérieur public et privé. En matière de recherche, il affirme à la fois vouloir organiser son pilotage *via* son asservissement aux intérêts économiques nationaux et déterminer à l'issue de la convocation d'« états généraux de la recherche » les grands domaines prioritaires de recherche sur lesquels les investissements les plus massifs devront être portés.

▼  
**Le FN souhaite piloter la recherche  
*via* son asservissement aux  
 intérêts économiques nationaux.**  
 ▲

En outre, comme le relève Marc Delepoupe, « des points sont habilement contournés tels que celui du choix des personnalités extérieures ou de l'affectation des primes... Les finalités d'émancipation, d'esprit critique, de meilleure compréhension du monde et d'exploration ou d'élargissement du champ des alternatives, sont absentes »<sup>(\*)</sup>.

Enfin, si ce programme affiche une volonté de « respect des traditionnelles libertés universitaires auxquelles personnels et étudiants sont très attachés », il se propose, dans le même temps, d'imposer une modulation de service aux enseignants-chercheurs en fonction d'une évaluation individuelle assurée par le CNU. ●

(\*) La VRS, n° 407, hiver 2016.



# « Marine 2017, au nom du peuple » : du brun sous le masque !

→ par Stéphane Tassel, secrétaire national FSU

**Pour dévoiler le vrai visage du FN, Il faut s'emparer à dissiper les écrans de fumée qui contribuent à la banalisation d'un parti pas comme les autres. Nous sommes tous concernés. En 2017, sous le masque de Marine le Pen, il y a toujours du brun.**

Hier, à côté d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), il y a peu au cœur des terres brunies du Vaucluse, les réunions de l'Observatoire national intersyndical des politiques et des pratiques municipales de l'extrême droite s'enchaînent. Si les méthodes diffèrent – de la municipalité « vitrine » de Steeve Briois aux pires outrances ethnicisées de Robert Ménard –, c'est pour mieux tenir compte de la sociologie de son électorat (cf. « Trois sociologies électorales du FN », Joël Gombin)\*. La stratégie de banalisation et de dissimulation de Marine Le Pen ne doit pas faire illusion. Les témoignages affluent et éclairent les diverses approches tactiques de l'extrême droite qui jongle avec la préférence nationale, la mise au ban de fonctionnaires territoriaux et de représentants syndicaux, les clientélismes, la stigmatisation raciste et les attaques des populations les plus fragiles. Pour dévoiler son vrai visage, il faut plonger au cœur des pratiques d'un parti pas comme les autres, opportunément caméléon, surfont sur les attentes de citoyens désabusés, usés par la crise économique, sociale et politique.

Le nombre de voix record aux derniers scrutins régionaux (6,8 millions de voix) et des intentions de vote, estimées entre 25 et 28 % au premier tour de l'élection présidentielle, donnent la mesure de l'ancrage du vote se portant sur le Front national. Nous sommes aussi touchés. Parmi les 27 % d'intentions de vote pour Marine Le Pen, 7 points correspondent aux votes de fonctionnaires. Dans la fonction publique hospitalière, près de 40 % des catégories C envisagent de voter à l'extrême droite, un peu moins de 10 % dans le corps enseignant... Tous n'adhèrent pas aux idées de l'extrême droite. Par ailleurs, il faut s'em-

ployer à dissiper les écrans de fumée pour révéler l'envers du décor au risque de voir surgir, dans une période de grande confusion politique, un groupe d'une quarantaine de députés dans la prochaine législature. Les programmes, aussi lissés soient-ils, ne laissent aucun doute sur leur dangereuse cohérence.

En septembre dernier, les « 100 propositions pour l'École et l'Université de demain » du collectif Racine ont été dévoilées en présence de Marine Le Pen : retour au calcul mental, à la seule méthode syllabique pour apprendre à lire, orientation précoce en 5<sup>e</sup> ou apprentissage à 14 ans... En proposant la « spécialisation directe, tout en incitant les étudiants les plus performants à opter

*pour des bicursus* » dès le début de la licence, en privilégiant les filières des grandes écoles, le Front national avance une conception duale, réactionnaire et élitiste de l'enseignement supérieur, replié sur lui-même et caporalisé. Le tout noyé dans des propositions particulièrement floues. On est loin du plagiat de nos positions syndicales ripolinées à la préférence nationale.

Les choix qui guident les 144 mesures du programme de Marine Le Pen constituent les ferments des pires régressions pour le pays et nos concitoyens. Sous couvert d'un supposé féminisme, la proposition pour « défendre le droit des femmes » est ramenée à « lutter contre l'islamisme qui fait reculer leurs libertés fondamentales ». Les fondements de l'extrême droite restent les mêmes. En 2017, sous le masque de Marine Le Pen, il y a toujours du brun. ●

▼  
**Le Front national avance  
 une conception duale,  
 réactionnaire et élitiste de  
 l'enseignement supérieur...**  
 ▲

\* [frama.link/fsu](http://frama.link/fsu), [www.monde-diplomatique.fr/2015/12/GOMBIN/54357](http://www.monde-diplomatique.fr/2015/12/GOMBIN/54357).

# Programmes comparés des candidats

→ par Hervé Christofol, secrétaire général, et Christophe Pébarthe, membre du BN

**Nous avons comparé les programmes des candidats en utilisant la grille de lecture de l'appel du SNESUP-FSU pour une rupture profonde et des mesures immédiates (supplément joint) : soit, les missions de formation, de recherche et les politiques d'administration des établissements ; les objectifs de recrutement ou de revalorisation des personnels, les conditions d'accueil des étudiants et les mesures budgétaires.**

	Jean-Luc Mélenchon	François Fillon	Marine Le Pen
<b>Missions et rôles de l'ESR</b>	Première mission : accroître les connaissances scientifiques, une dimension fondamentale du développement humain, pour comprendre et agir ; transmettre au plus grand nombre un savoir critique. Origine de l'émancipation humaine, l'Université doit relever du service public. De plus, la production et la diffusion de connaissances scientifiques doit permettre de résoudre la crise écologique et sociale.	L'autonomie, la concurrence entre établissements et entre équipes sont les moyens pour atteindre l'excellence dans la recherche et dans la formation. Un nouveau paysage universitaire en découlerait : une dizaine de pôles universitaires développant une recherche de niveau mondial et des universités dans les villes moyennes pour le niveau licence et l'insertion professionnelle des étudiant.e.s.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Remise en cause de l'autonomie des établissements mais pas la concurrence.</li> <li>▶ Maintien de la dualité universités-grandes écoles.</li> <li>▶ Première mission de l'enseignement supérieur : former en français aux compétences nécessaires au tissu socio-économique.</li> <li>▶ Renforcer l'attractivité de l'Université, la place des établissements français dans les classements internationaux et l'intérêt porté par les meilleurs chercheurs étrangers.</li> </ul>
<b>Politiques de formations LMD</b>	Seconde mission : transmettre un savoir en mouvement au plus grand nombre, ce qui implique un enseignement solidaire de la recherche et une offre d'équivalentes qualifications pour toutes et tous. L'université doit aussi être le lieu de validation des acquis et des qualifications tout au long de la vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Régionalisation de la totalité de l'enseignement professionnel. Objectif : doubler le nombre d'apprentis dans le supérieur en cinq ans.</li> <li>▶ Développement de l'insertion professionnelle en licence.</li> <li>▶ Accès sélectif à toutes les formations LMD pour contrôler les flux et garantir une adéquation entre l'offre de formation et les besoins des entreprises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintien du cadrage national des diplômés.</li> <li>▶ Chaque établissement aura la charge de trouver un stage à chaque étudiant.e.</li> <li>▶ Défendre la langue française.</li> <li>▶ Lancer un grand plan national de création de filières universitaires des métiers d'art dans nos territoires.</li> </ul>
<b>Démocratisation de l'accès à l'ESR (adaptation, orientation, sélection)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Abandon du dispositif APB et inscription directe par les bacheliers satisfaisant les conditions de diplôme éventuelles. Pour lutter contre l'échec, la durée de la formation en licence sera rendue flexible, entre 2,5 et 4,5 ans.</li> <li>▶ Meilleure reconnaissance dans les conventions collectives des qualifications universitaires, notamment le doctorat.</li> <li>▶ Gratuité de l'université.</li> <li>▶ Monopole de la reconnaissance des grades par l'État français via les concours de recrutement de la fonction publique et des conventions collectives.</li> </ul>	Sélection généralisée au niveau du master et dès l'accès à la première année de la licence. Les bacheliers professionnels auraient vocation à ne pas poursuivre leurs études, sinon 50 000 d'entre eux en STS. Les futurs bacheliers technologiques et généraux choisiraient dès le lycée des disciplines qui les prépareraient aux études universitaires. Les résultats aux épreuves de ces disciplines vaudraient accès aux filières universitaires qui en préciseraient les prérequis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accès de droit à tout bachelier.</li> <li>▶ Passer d'une sélection par l'échec à une sélection au mérite.</li> <li>▶ Refuser le tirage au sort comme moyen de sélection.</li> <li>▶ Défendre le modèle d'enseignement supérieur français.</li> <li>▶ Relever le numerus clausus d'accès aux études de santé.</li> </ul>
<b>Politiques de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Liberté et indépendance des chercheurs et des enseignants-chercheurs, garanties par les statuts nationaux et par des financements pérennes.</li> <li>▶ Libérer la recherche fondamentale de l'utilité par des subventions importantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Assurer des financements aux meilleures équipes, les plus dynamiques.</li> <li>▶ Relancer l'Agence nationale de la recherche (ANR).</li> </ul>	Nécessité de l'investissement dans la recherche mais dans le cadre des contraintes budgétaires.



	Jean-Luc Mélenchon	François Fillon	Marine Le Pen
<b>Pilotage de la recherche (H2020, ODD, Stratégie de spécialisation intelligente, entreprises)</b>	Ni les entreprises du CAC 40, ni des hiérarques politiques régionaux, ni des super-managers universitaires ne doivent décider des fronts de sciences à développer pour répondre aux enjeux sociaux et écologiques. Il faut instituer des structures représentant les citoyens et les chercheurs à cet effet.	Des « bonus dotations » pourraient profiter aux laboratoires dont l'activité de partenariat avec les entreprises atteindrait un seuil de 40 % de leur activité.	Des « états généraux de la recherche » mis en place en début de mandat permettront de déterminer les grands domaines prioritaires de recherche sur lesquels les investissements les plus massifs seront faits, en particulier dans les secteurs clés pour la compétitivité de l'économie et de l'industrie française.
<b>Financements pérennes/AAP (ANR, PIA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et des investissements d'avenir.</li> <li>Reversement de ces dotations sous forme de crédits de fonctionnement récurrents, en moyenne 12,50 k€ par agent titulaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite d'une politique de recherche sur projets (ANR et PIA) et d'une logique d'évaluation externalisée des établissements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les évaluations quinquennales des laboratoires seront rendues très rigoureuses pour définir le montant du renouvellement des aides.</li> <li>L'Agence nationale de la recherche (ANR) sera confortée.</li> </ul>
<b>Gouvernance, collégialité et démocratie universitaire</b>	Le président de l'établissement sera un chercheur ou enseignant-chercheur en poste dans cet établissement, désigné en leur sein par les membres élus du conseil d'administration, sans intervention des personnalités extérieures ni du pouvoir politique. Il ne sera plus un employeur ni un recruteur de ses collègues : la logique du statut de fonctionnaire prévaudra. Tous les postes à responsabilité, désormais révocables, seront associés à un organe délibératif, dont les membres élus désigneront en leur sein le titulaire du poste. Tous les mandats exécutifs seront non renouvelables et ne donneront plus lieu à prime.	Une gouvernance forte autour d'un président qui a la maîtrise du budget, de sa masse salariale et de la gestion des emplois et qui est assisté d'un conseil d'administration resserré de vingt à trente membres. De plus, il devrait être possible d'élire un président non universitaire et d'assurer une plus grande participation des milieux économiques au conseil d'administration.	L'enseignement supérieur est dispensé par de multiples acteurs, tant publics que privés. Cette diversité est une richesse qu'il faut conserver. <ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un grand service public national de l'enseignement supérieur, en favorisant l'émergence d'universités plus démocratiques et recentrées sur leurs vraies missions, et en assurant un meilleur respect des étudiants et des personnels.</li> <li>Élargir la composition du conseil d'administration (CA) de chaque université (entre quarante et cinquante membres) et instituer la représentation proportionnelle.</li> </ul>
<b>Regroupements, Comue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moratoire sur toutes les réorganisations et remise à plat de tous les regroupements imposés.</li> <li>Instituer une structure démocratique, l'Université nationale (UN), dont le Cneser et le CNU rénovés seront les deux organes délibératifs.</li> </ul>	Les regroupements structurels imposés par la loi ESR de 2013 alourdissent la gouvernance au détriment des projets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir un rapprochement entre les grandes écoles et la recherche sans remettre en cause le système français des grandes écoles qui constitue la base même de l'élitisme républicain.</li> </ul>
<b>RCE/LRU autonomie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Abrogation des lois LRU et Fioraso. L'évaluation, lorsqu'elle doit avoir lieu, prendra en compte la spécificité des organismes (recherche plus ou moins finalisée) et des disciplines.</li> </ul>	Le contrôle budgétaire et l'évaluation des établissements sont la contrepartie de leur autonomie. Ils reposent sur trois composantes : formation et insertion professionnelle, recherche, gestion. En cas de non-atteinte des objectifs : baisse des subventions à l'établissement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rétrocession de la masse salariale à l'État.</li> </ul>
<b>Conditions de travail, emplois, salaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Titularisation de tous les précaires dont les missions correspondent à des besoins permanents.</li> <li>15 000 créations de postes de maîtres de conférences en trois ans.</li> <li>Création de 5 000 postes en trois ans pour les organismes de recherche.</li> <li>Augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice dans toute la fonction publique et indexation des salaires des non-titulaires sur ceux des fonctionnaires de niveau équivalent.</li> <li>Suppression de toutes les primes (RIFSEEP, PES, PEDR) au mérite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modulation des salaires en fonction de l'enseignement, de la recherche et de la part apportée à l'accompagnement et à l'insertion professionnelle des étudiants.</li> <li>Les salaires des maîtres de conférences débutants seront revalorisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'une vaste concertation sur les conditions de travail et sur les primes.</li> <li>Dégel et revalorisation du point d'indice pour les fonctionnaires.</li> <li>Préservation du statut de la fonction publique.</li> <li>Établissement à deux jours du délai de carence pour le paiement des indemnités journalières d'assurance maladie.</li> <li>Défisicalisation des heures supplémentaires et maintien de leur majoration.</li> </ul>
<b>Statuts et obligations statutaires</b>	Les recrutements dans les corps de rang A passeront obligatoirement par le CNU et seront conditionnés à l'obtention d'une HDR, et ce dans toutes les disciplines. <ul style="list-style-type: none"> <li>Abaissement du service d'enseignement de référence à 160 heures TD, avec un service maximum en cas de vacation, et d'heures complémentaires à 192 heures TD.</li> <li>Décharge de 40 % pour les nouveaux enseignants-chercheurs lors de leur année de stage.</li> <li>Abaissement du service des PRAG-PRCE de 384 à 300 heures TD.</li> </ul>	Les statuts sont un frein à la mobilité. Les établissements devraient pouvoir « choisir leurs enseignants, leurs fonctionnaires et contractuels et gérer ensuite leur carrière ». Mais « afin de garantir la qualité de la personne nommée pour la première fois aux fonctions de maître de conférences ou de professeur, l'université devrait recueillir un avis favorable d'une autorité indépendante : le Haut Conseil de l'évaluation pourrait donc voir ses compétences élargies à cet effet ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les traditionnelles libertés universitaires.</li> <li>Remplacer les comités de sélection par des commissions de spécialistes.</li> <li>Moduler les services des enseignants-chercheurs d'après les évaluations individuelles faites par le Conseil national des universités (CNU).</li> <li>Attirer les meilleurs chercheurs étrangers.</li> <li>Reconvertir les chercheurs n'ayant rien publié pendant une période à déterminer selon les disciplines.</li> </ul>

	Jean-Luc Mélenchon	François Fillon	Marine Le Pen
<b>Formations doctorales, initiales et continues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relance des études doctorales, avec accroissement du nombre de contrats doctoraux et rétablissement des « missions d'enseignement » pour les doctorants (50 heures de service annuel, de droit, sur demande du doctorant).</li> <li>Formations initiale et continue des enseignants du secondaire et du primaire à l'université, sur le principe du prérecrutement. Les masters professionnels d'enseignement seront accessibles sur concours dès la fin de la licence, avec un statut d'élève-fonctionnaire stagiaire.</li> </ul>	Les formations en apprentissage et en alternance devront être développées, notamment concernant celles des enseignants des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer massivement l'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation) dans l'artisanat, le secteur public et privé et rendre la formation professionnelle plus efficace, moins opaque et moins coûteuse.</li> </ul>
<b>Immobilier ESR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement d'un grand plan pour l'immobilier, incluant la construction de laboratoires, d'amphithéâtres et de lieux de vie sociale, citoyenne et étudiante.</li> </ul>	Les établissements devront devenir propriétaires de leurs bâtiments afin de les louer quand ils ne sont pas utilisés.	La propriété des bâtiments universitaires, que la loi LRU s'efforce de céder aux universités, sera rendue à l'État.
<b>Valorisation de la recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Abolition du CIR et allocation de son enveloppe budgétaire (5,5 Md€) au financement de l'ESR public.</li> <li>Institution d'un grand pôle éditorial public misant sur l'accès ouvert aux publications, dont une revue-phare adossée aux archives ouvertes pour mettre en avant le meilleur de la recherche francophone.</li> <li>Obligation de déposer les articles au sein d'archives ouvertes.</li> </ul>	Les unités de valorisation de la recherche (SATT) seront privatisées et leur direction sera confiée à des « entrepreneurs » qui pourront prendre des parts en capital dans les start-up créées à partir des innovations.	Elle pourrait être une filière de débouchés pour les chercheurs non publiants.
<b>Vie étudiante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en chantier de 15 000 logements sociaux étudiants par an.</li> <li>Allocation de 800 € par mois pour une durée totale de trois ans pour l'autonomie pour les jeunes de plus de 18 ans engagés dans une formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bourses attribuées au mérite devront être plus nombreuses et les établissements auront à « <i>inventer des moyens d'aider les étudiants qui en ont le plus besoin</i> ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revaloriser les bourses au mérite.</li> <li>Accorder aux étudiants français une priorité d'accès aux logements étudiants.</li> </ul>
<b>Frais d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gratuité de l'enseignement supérieur public.</li> <li>Droit à la reprise d'études, à la formation continue et aux études en alternance.</li> <li>Égalité des dépenses publiques pour tous les étudiants (à l'université et dans les grandes écoles).</li> </ul>	Relèvement progressif des droits d'inscription de 184 € jusqu'à 500 € en licence pour atteindre des montants plus élevés encore en master (exemple des 1 850 € de l'École centrale).	Les droits d'inscription resteront modiques et ils devront continuer à être fixés par l'État pour assurer l'égalité.
<b>Mesures budgétaires</b>	Porter à 3 % du PIB l'effort public et privé de R&D. Objectif : atteindre en fin de mandature un investissement de 1,5 % du PIB dans le secteur de la recherche publique, soit 32 Md€.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revalorisation du traitement des maîtres de conférences débutants.</li> <li>Amplification des programmes d'investissements d'avenir.</li> <li>Encouragement par incitation fiscale des investissements du secteur privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de 30 % du budget public de la recherche (pour le porter à 1 % du PIB).</li> <li>Rééquilibrage de l'aide financière de l'État au profit des universités.</li> </ul>

## Le choc des modèles universitaires → propos recueillis par Isabelle de Mecquenem

Interview **Charlotte Girard** (programme de Jean-Luc Mélenchon) / **Cyril Nourissat** (programme de François Fillon) / **Gilles Lebreton** (programme de Marine Le Pen)

**Si le renforcement de l'attractivité de l'Université est un objectif revendiqué par nos trois interlocuteurs, conscients que celle-ci a constitué depuis trop longtemps le parent pauvre du modèle français d'enseignement et de recherche, l'autonomie découlant de la loi LRU forme le critère discriminant des programmes évoqués.**

**Pouvez-vous vous présenter et expliciter, le cas échéant, votre contribution à l'élaboration du programme de votre candidat ?**

**Charlotte Girard** : Je suis enseignante-chercheuse en droit public à l'université Paris Nanterre. J'ai contribué à la fondation du Parti de gauche en 2008 après être sortie du Parti socialiste. J'ai coordonné l'équipe de La France insoumise qui a élaboré notre base programmatique et qui est à l'origine du texte « L'Avenir en commun » publié en décembre 2016.



**Cyril Nourissat** : Professeur agrégé des facultés de droit en 2001, en poste à l'université Jean-Moulin (Lyon 3, dont j'ai été VP entre 2007 et 2011), j'ai participé, dès 2013, aux travaux du groupe en charge de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur mis en place par François Fillon.



**Gilles Lebreton** : J'ai rencontré Marine Le Pen en 2011, par l'intermédiaire d'une relation commune qui m'a mis en contact ▶▶



▶ avec Florian Philippot, alors inconnu. Très rapidement, Marine Le Pen m'a demandé de devenir son conseiller pour l'enseignement supérieur, ce que j'ai accepté. J'ai donc eu la responsabilité d'élaborer son programme pour l'enseignement supérieur à l'occasion de l'élection présidentielle de 2012. Près de 100 % de ce qui a été proposé à l'époque s'inspirait de mon travail. Par la suite, le collectif Racine s'est créé pour approfondir l'ensemble de notre réflexion sur l'enseignement en vue de l'élection présidentielle de 2017. Il a remis, en octobre 2016, 100 propositions à Marine Le Pen, dont une dizaine concerne l'enseignement supérieur. Étant vice-président de ce collectif, j'y ai œuvré particulièrement pour inspirer cette partie-là.

**En tant qu'universitaire, quels sont les arguments clés du programme de votre candidat(e) pour l'enseignement supérieur auxquels vous avez été le plus sensible et pour quelles raisons ?**



**C. G. :** L'autonomie des universités découlant de la LRU, dont l'approfondissement est dans les programmes de presque tous les candidats (PS, Macron, LR), signe le désengagement de l'État dans l'ESR et dans l'Université en particulier. C'est une erreur colossale qui a fragilisé l'ensemble du système d'ESR public. Cette logique d'autonomie et de territorialisation, au-delà des difficultés financières induites, alimente aussi une grave crise de la démocratie universitaire, rompant le pacte de confiance entre les personnels et l'institution.

▼  
« Créer une seule structure souple et démocratique qui coiffera les universités actuelles et sera la garante de l'équité de traitement entre tous les territoires de la République en matière d'ESR. »

Pour redonner une place centrale à l'Université, voici les cinq mesures essentielles dans le programme de La France insoumise :

- ▶ Créer une seule structure souple et démocratique qui coiffera les universités actuelles et sera la garante de l'indépendance statutaire des enseignants-chercheurs, du cadre national des diplômes et de l'équité de traitement entre tous les territoires de la République en matière d'ESR.
- ▶ Rendre l'Université attractive, c'est lui donner une place importante dans les débats essentiels sur les liens sciences-société que pose l'émergence de nouvelles technologies (OGM, nanoparticules, etc.) et, dans ce but, développer de façon systématique des universités populaires ouvertes à tous.
- ▶ Engager un plan de recrutement massif de l'ensemble des personnels des universités. Revaloriser les salaires et abaisser le service des enseignants-chercheurs à 160 hTD pour leur assurer des conditions de travail correctes.
- ▶ Augmenter l'investissement public dans l'Université de sorte à le rendre équivalent entre universités, classes préparatoires et grandes écoles. Un grand plan pour la rénovation du bâti universitaire ainsi que la construction de logements étudiants (15 000 par an) seront engagés.
- ▶ Assurer la réussite des étudiants à l'université par le versement d'une allocation d'autonomie versée sous condition de ressources et d'inscription dans une formation diplômante pendant une durée de trois ans.



**C. N. :** Le programme de François Fillon repose sur la conviction que l'enseignement supérieur et la recherche sont des atouts déterminants du rayonnement de notre pays. Étudiants, enseignants-chercheurs et chercheurs sont au cœur du projet de François Fillon qui vise à faire de la France la première puissance européenne, dans les dix ans, en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Pour chacun de ces trois axes, je retiendrai quelques éléments clés.

- ▶ Concernant les étudiants : revaloriser et développer les formations

supérieures professionnalisantes (BTS, DUT, nouvelles filières à bac+3 de type bachelor) et revoir le contenu des formations pour prendre en compte l'évolution des métiers à l'ère du numérique. Mais aussi, augmenter fortement le nombre de formations par la voie de l'alternance. Enfin, laisser la liberté aux universités de créer des filières d'excellence, de définir et de mettre en œuvre elles-mêmes les règles d'admission en master, et encourager le doctorat.

▶ Concernant les enseignants-chercheurs, redonner de l'attractivité aux carrières, ce qui passe notamment par une revalorisation de l'entrée dans la carrière. Par ailleurs, systématiser l'évaluation par les pairs en l'associant à un dispositif incitatif de progression dans la carrière.

▶ Concernant les universités, l'enjeu est de leur donner l'autonomie pédagogique et budgétaire qu'elles n'ont pas encore. Cela passe surtout par le fait de laisser aux établissements la liberté de choisir leur structure, leurs partenaires, en simplifiant le dispositif législatif, en assouplissant le recours au statut de « grand établissement », plus généralement en reconnaissant la possibilité de déroger aux règles générales et d'expérimenter des dispositifs de gouvernance nouveaux. Cela suppose ensuite d'augmenter le financement de l'enseignement supérieur en retrouvant le niveau de PIB qu'il a pu connaître en 2012 et qui était proche de la moyenne OCDE, ce qui implique, outre l'effort de l'État, la recherche du soutien du secteur privé et le développement des ressources propres. Enfin, et concernant la recherche elle-même, par exemple redonner à l'ANR les moyens de financer des projets à caractère original et innovant et apporter une nouvelle impulsion aux investissements d'avenir, encourager l'entrepreneuriat.

**G. L. :** Ce qui me séduit le plus dans le programme pour l'enseignement supérieur de Marine Le Pen, c'est la philosophie républicaine qui l'anime et qu'on peut résumer comme suit : l'Université est un service public et non une entreprise. Cette idée-force n'était pas forcément partagée par Jean-Marie Le Pen, mais Marine Le Pen l'a imposée spontanément et c'est probablement pourquoi elle m'a choisi pour en tirer toutes les conséquences : maintien des droits d'inscription à un niveau permettant à tous d'accéder à l'université, exonération pour les boursiers, revalorisation des bourses (sociales et au mérite), retour à l'État de la gestion de la masse salariale des fonctionnaires (enseignants ou non) des universités, démocratisation des conseils d'administration des universités ainsi que de l'élection de leurs présidents, cadrage national pour les diplômes, etc. Je précise en outre que l'enseignement supérieur doit continuer à participer au rayonnement du pays : c'est pourquoi il continuera à accueillir des étudiants étrangers, en particulier francophones. Et bien entendu, dans le cadre de ce que Marine Le Pen appelle « l'État stratège », l'aide à l'innovation et à la recherche constituera l'une des priorités nationales. ●

▼  
« Étudiants, enseignants-chercheurs et chercheurs sont au cœur du projet de F. Fillon qui vise à faire de la France la première puissance européenne, dans les dix ans, en matière d'ESR. »

▼  
« Ce qui me séduit le plus, c'est la philosophie républicaine qui anime ce programme : l'Université est un service public et non une entreprise. »

Retrouvez l'intégralité des interviews sur [snesup.fr](http://snesup.fr)